

Worldline

Société anonyme

Tour Voltaire

1, place des Degrés

92059 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 5 juin 2025

28^{ème} résolution

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

S.A.S. au capital de 2 297 184 €
632 013 843 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Worldline

Société anonyme

Tour Voltaire
1, place des Degrés
92059 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre

Assemblée générale mixte du 5 juin 2025

28^{ème} résolution

A l'Assemblée générale de la société Worldline,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société (la « Société ») et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution gratuite d'actions ordinaires, existantes ou à émettre, au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, situés en France ou hors de France, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total des actions susceptibles être attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation ne pourra excéder 1% du capital social au jour de la présente Assemblée générale, étant précisé qu'à l'intérieur de ce plafond, le nombre total des actions attribuées aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs de la Société ne pourra représenter plus de 0,04 % du capital social au jour de la présente Assemblée générale.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser, pour une durée de 38 mois à compter du jour de la présente Assemblée générale, à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution gratuite d'actions.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 15 mai 2025

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

The image shows a blue square logo with a white checkmark, followed by a handwritten signature in blue ink.

Vincent FRAMBOURT

Deloitte & Associés

The image shows a handwritten signature in black ink.

Josselin VERNAY